



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

offres d'emploi

Question écrite n° 69609

Texte de la question

Mme Élisabeth Guigou souhaite attirer l'attention de M. le ministre délégué à l'emploi, au travail et à l'insertion professionnelle des jeunes sur le développement de dérives dans la publication des offres d'emploi. De plus en plus de professionnels utilisent les annonces d'offres d'emplois comme une manière d'accroître la notoriété des sociétés ou de réaliser de la publicité peu onéreuse. L'article L. 311-4 du code du travail définit les conditions de diffusion des offres d'emploi. Pourtant, les fausses offres se développent et rendent encore plus pénible la recherche d'emploi. Des citoyens traquent les fausses annonces sans que les responsables de leur diffusion ne soient inquiétés. Elle voudrait donc connaître ses intentions pour moraliser la diffusion des offres d'emploi et pour faire appliquer le code du travail afin de mettre un terme à ces dérives.

Données clés

Auteur : [Mme Élisabeth Guigou](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (9^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 69609

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : emploi, travail et insertion professionnelle des jeunes

Ministère attributaire : travail, relations sociales et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 juillet 2005, page 6765